

## Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

### 1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu conjointement avec le [Budget principal des dépenses](#) et les [Budgets supplémentaires des dépenses](#). Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est chargé de fournir des services de soutien et des installations à plusieurs tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré. Ces services comprennent les services spécialisés requis par chaque tribunal (services de greffe, recherche et analyse, activités juridiques et autres activités relatives au mandat ou à des dossiers propres à chaque tribunal), ainsi que les services internes (p. ex. ressources humaines, services financiers, gestion et technologies de l'information, locaux, sécurité, planification et communications).

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du SCDATA figurent dans le [Plan ministériel 2024-2025](#).

#### 1.1. Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport (annexe A) inclut les autorisations de dépenser du SCDATA accordées par le Parlement et utilisées par le SCDATA, conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice 2023-2024. Ce rapport a aussi été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise des lois de crédits, sous forme de limites annuelles et par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous aux fins d'élections générales, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est réputé être un crédit pour l'exercice financier au cours duquel il est émis.

Le SCDATA utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégral pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels.

## SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

### Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

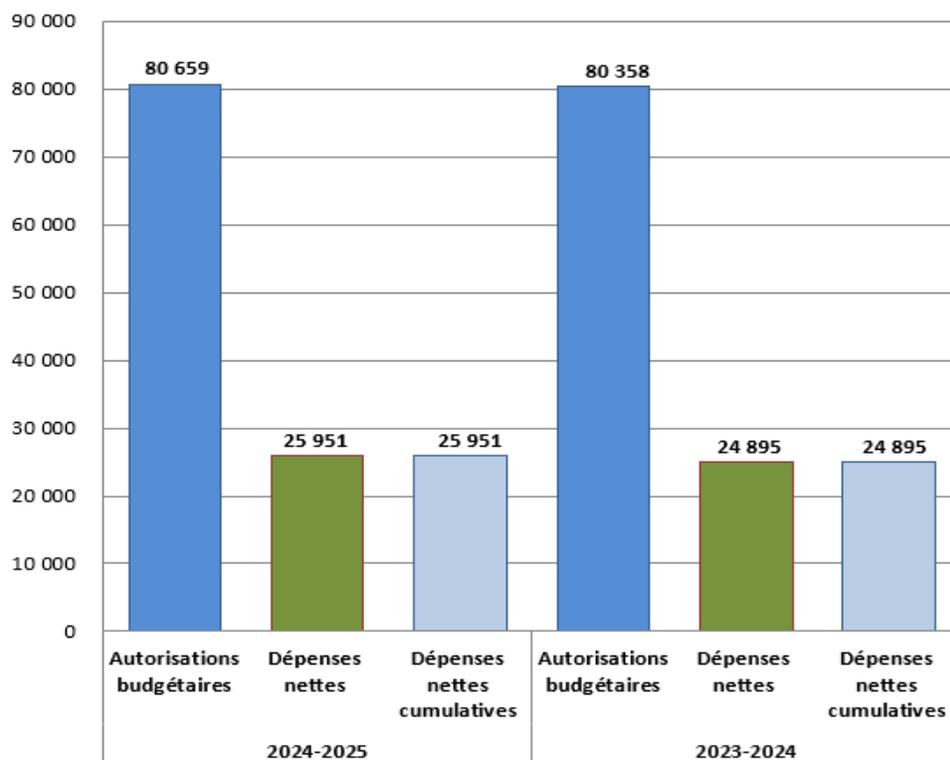
Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Cette section met en lumière les principaux points qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette d'autorisations disponibles pour l'exercice financier ainsi que les dépenses réelles pour le trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2024.

La structure financière du SCDATA repose principalement sur des autorisations budgétaires votées, notamment celles pour le Crédit 1 – Dépenses du programme, recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) ainsi que les autorisations législatives se rapportant aux contributions versées aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les RNC autorisent le SCDATA à effectuer des dépenses recouvrables sur les comptes de fonctionnement du Régime de pensions du Canada (RPC) et de l'assurance-emploi (AE). Le graphique 1 ci-dessous présente les autorisations budgétaires et les dépenses pour le premier trimestre de l'exercice 2024-2025. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations à l'annexe A.

**Graphique 1 : Total des autorisations disponibles et total des dépenses pour le premier trimestre (en milliers de dollars)**



Le SCDATA a dépensé 26,0 millions de dollars (32 % du total des autorisations disponibles) dans le premier trimestre de 2024-2025 par rapport à 24,9 millions de dollars (31 % du total des autorisations disponibles)

## **SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

### **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024**

dans le même trimestre de 2023-2024. La majorité des dépenses dans le premier trimestre de 2024-2025 est liée au personnel, soit 23,7 millions de dollars (91 % des dépenses brutes). Les 2,3 millions de dollars restants se rapportent principalement aux services professionnels et spéciaux (en particulier aux services informatiques, aux coûts de traduction et aux services de conseil) et aux frais de location.

#### **2.1. Changements importants relatifs aux autorisations**

(Veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations de l'annexe A.)

Au 30 juin 2024, les autorisations budgétaires nettes disponibles totalisent \$80,7 millions de dollars, une augmentation de 0,3 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Il n'y a pas de changements significatifs aux autorisations ce trimestre.

#### **2.2. Changements importants concernant les dépenses**

(Veuillez consulter le tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant de l'annexe B.)

#### **Dépenses pour le premier trimestre**

Les dépenses budgétaires brutes au premier trimestre sont passées de 24,9 millions de dollars en 2023-2024 à 26,0 millions de dollars en 2024-2025 principalement causé par une augmentation des dépenses liées au personnel (1,8 millions de dollars) qui consiste d'employés supplémentaires pour répondre à la croissance de la charge de travail découlant de facteurs externes, et d'augmentations salariales incluses dans les nouvelles conventions collectives. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution des dépenses en services professionnels et spéciaux.

#### **3. Risques et incertitudes**

Le SCDATA est exposé à divers risques dans son environnement opérationnel qui pourraient avoir un effet négatif sur l'atteinte de ses objectifs. Le SCDATA surveille ces risques à tous les niveaux de gestion à partir de divers points de vue. Cela permet à la direction d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les principaux risques en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation des risques, qui comprennent la réaffectation des ressources, si nécessaire.

Répondre aux charges de travail exigeantes et dynamiques des tribunaux qu'il dessert est au cœur du contexte opérationnel du SCDATA. Les mandats législatifs et stratégiques des tribunaux sont très sensibles aux demandes externes et, par conséquent, les tribunaux peuvent parfois faire face à des fluctuations de leur charge de travail, ce qui peut créer des charges de travail imprévisibles. Le SCDATA continue de travailler en étroite collaboration avec les tribunaux pour identifier les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la charge de travail, afin de permettre au SCDATA de planifier ses opérations et ses investissements en conséquence.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

En date du 5 juin 2024, Orlando Da Silva a été renouvelé comme administrateur en chef du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs pour une période de 5 ans à compter du 27 octobre 2024.

**SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024**

**Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé, comme requis par la *Politique sur la gestion financière*:

---

Nick Covelli  
Administrateur en chef par intérim

---

Stéphane Lavigne, CPA  
Directeur général, Services de gestion et  
Dirigeant principal des finances

*Ottawa, Canada*  
Le 29 août 2024

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS  
 Rapport financier trimestriel  
 Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

**ANNEXE A - État des autorisations (*non vérifié*)**

Exercice financier 2024-2025 (en milliers de dollars)

Autorisations disponibles	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes du programme	68 646	22 948	22 948
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 013	3 003	3 003
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>80 659</b>	<b>25 951</b>	<b>25 951</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Exercice financier 2023-2024 (en milliers de dollars)

Autorisations disponibles	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes du programme	67 956	21 794	21 794
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 402	3 100	3 100
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>80 358</b>	<b>24 895</b>	<b>24 895</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS  
 Rapport financier trimestriel  
 Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

**ANNEXE B - Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)**

Exercice 2024-2025 (en milliers de dollars)

Dépenses et revenus	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses: Personnel	99 061	23 655	23 655
Dépenses: Transports et communications	1 677	251	251
Dépenses: Information	1 289	179	179
Dépenses: Services professionnels et spéciaux	10 040	809	809
Dépenses: Location	4 795	584	584
Dépenses: Services de réparation et d'entretien	930	44	44
Dépenses: Services publics, fournitures et approvisionnements	426	41	41
Dépenses: Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	-	-	-
Dépenses: Acquisition de matériel et d'outillage	726	395	395
Dépenses: Autres subventions et paiements	12	- 6	- 6
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>118 956</b>	<b>25 951</b>	<b>25 951</b>
Revenus : Régime de pensions du Canada (RPC)	- 20 868	-	-
Revenus : Assurance-emploi (AE)	- 17 429	-	-
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>- 38 297</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>80 659</b>	<b>25 951</b>	<b>25 951</b>

**SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024**

**Exercice 2023-2024 (en milliers de dollars)**

Dépenses et revenus	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses: Personnel	93 994	21 903	21 903
Dépenses: Transports et communications	1 532	362	362
Dépenses: Information	1 134	514	514
Dépenses: Services professionnels et spéciaux	13 167	1 327	1 327
Dépenses: Location	5 262	599	599
Dépenses: Services de réparation et d'entretien	530	8	8
Dépenses: Services publics, fournitures et approvisionnements	585	68	68
Dépenses: Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	-	-	-
Dépenses: Acquisition de matériel et d'outillage	1 260	116	116
Dépenses: Autres subventions et paiements	14	- 4	- 4
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>117 478</b>	<b>24 895</b>	<b>24 895</b>
Revenus : Régime de pensions du Canada (RPC)	- 20 386	-	-
Revenus : Assurance-emploi (AE)	- 16 734	-	-
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>- 37 120</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>80 358</b>	<b>24 895</b>	<b>24 895</b>